

Concert® SX®

Herbicide de post-levée dans les céréales et le lin oléagineux.

Description du produit en bref

Concert SX est un herbicide de post-levée avec une efficacité à la fois foliaire et racinaire contre les mauvaises herbes annuelles et vivaces, dans le blé d'hiver, l'orge, le triticale, l'épeautre, le seigle et l'avoine ainsi que dans la culture de lin.

Matières actives

40,0 % Thifensulfuron 4,0 % Métsulfuron-méthyl

Formulation

Granulé soluble dans l'eau (SG)

Trademark

FMC Corp., Agric. Chem. Group, USA

Numéro d'homologation

W-7290

Mode d'action

Le **Metsulfuron-méthyl** et le **Thifensulfuron-méthyle** appartiennent à la famille des sulfonylurées. Les matières actives sont absorbées par les feuilles et les racines. Elles sont systémiques et agissent en inhibant l'enzyme acétolactate synthase (ALS), ce qui provoque l'arrêt de la division cellulaire et donc l'arrêt de la croissance. Par la suite, un processus de dépérissement pouvant s'étendre sur plusieurs semaines est déclenché. Certaines mauvaises herbes restent nanifiées. Par contre cette matière active est rapidement métabolisée dans les céréales. Dès application, il n'y a plus de concurrence nutritionnelle entre les mauvaises herbes et les cultures traitées. La meilleure et plus rapide efficacité est atteinte par traitement sur de petites mauvaises herbes en forte croissance.

Utilisation Céréales

Avoine

Dosage : 100 g/ha

Blé

Dosage : 100 g/ha

Application au printemps du stade 3 feuilles (BBCH 13) jusqu'au stade fin talage (BBCH 29) des céréales. Pour obtenir une efficacité optimale, nous conseillons de traiter tôt sur adventices peu développés (stade cotylédon à 4 feuilles) ainsi qu'en période de forte croissance. Les adventices qui lèvent plus tard sont également contrôlés. L'action n'est pas tributaire des conditions climatiques.

Orge

Dosage: 100 g/ha

Seigle

Dosage : 100 g/ha Dernière application au stade BBCH 25.

Triticale

Dosage : 100 g/ha

Utilisation Grandes cultures

Lin

Dosage : 2 x 50 g/ha. Première application au printemps avec 50 g/ha au stade 3-8 cm de la culture. Deuxième application avec 50 g/ha au stade 10 à 20 cm. Pour élargir le spectre d'efficacité Concert SX est miscible avec 500 g/ha de Pedian SG.

Spectre d'efficacité

Bonne efficacité : Agrostide, amarante, camomille (matricaire), capselle bourse-à-pasteur, chénopode blanc, coquelicot, cresson des marais, éthuse faux-persil, galinsoga, lamier rouge, mercuriale, morelle noire, mouron des oiseaux, moutarde des champs, myosotis, ortie royale, pensée des champs, ravenelle (radis), renoncule, renouée des oiseaux, renouée liseron, repousses de colza, repousses de tournesol, repousses de pommes de terre *4*, séneçon commun, tabouret des champs, vesce, chardon des champs *1*, menthe sauvage, prêle des champs, rumex (de graines), rumex (de souches). **Efficacité satisfaisante par conditions optimales:** Pâturin *3*, ray-grass, arroche étalée, centaurée, dent-de-lion, fumeterre, gaillet-gratteron *5*, renouée persicaire, véronique à feuilles de lierre, véronique de Perse, véronique des champs, liseron de champs *2*

Efficacité insuffisante : Fumeterre, liseron des haies.

Remarques : 1) Le chardon des champs est bien contrôlé jusqu'au stade 6 feuilles et s'il est levé au moment du traitement.

2) Le liseron des champs présente un effet typique d'atrophie.

3) N'est bien contrôlé que jusqu'au stade 2-4 feuilles.

4) Si levé au moment du traitement.

5) L'efficacité sur le gaillet-gratteron dépend du stade et des conditions de croissance durant l'application. Les meilleurs résultats s'obtiennent en traitant lorsque la majorité des gaillets ont 2 à 5 verticilles et en période de forte croissance. L'efficacité du Concert SX est d'environ 90 % et elle suffit lors d'une infestation faible à moyenne. Lors d'une forte infestation, ajouter 0.5 l/ha de Starane Max à la bouillie de Concert SX.

Restrictions

Ne pas appliquer lorsqu'il y a danger de gel ou immédiatement après une gelée, en présence d'eau stagnante, en période de sécheresse, sur cultures affaiblies ou souffrant de déficience nutritive. Ne pas appliquer sur des cultures de céréales en sous-semi. Concert SX ne doit pas être appliqué sur des sols sableux. SPe 1 -Pour protéger les eaux souterraines, n'utiliser les produits contenant du

thifensulfuron-méthyle sur la même parcelle que tous les 3 ans après leur application dans les céréales. Céréales SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 3 points selon les instructions de l'OFAG. Lin: SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions de l'OFAG. Céréales et lin: SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions de l'OFAG.. Céréales: SPe 3: Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions de l'OFAG. Lin: SPe 3: Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions de l'OFAG.

Miscibilité

Dans les cultures céréalières Concert SX est miscible avec Derux, Talis, Starane Max, Ariane C (Gaillet), Foxtrot ou Dancor 70 WG (seulement sur céréales d'hiver) s'il y a une forte présence de jouet du vent. Il est également miscible avec les fongicides Talendo et Amistar. Dans le lin, Concert SX est miscible avec Pedian SG.

Rotation culturale

Après la récolte normale des céréales traitées, il est possible de remettre en culture des céréales, des betteraves, des pommes de terre et du maïs. Lors d'une interruption prématurée d'une culture traitée, il est possible de remettre en place une céréale de printemps (blé, orge, seigle). Un semi de trèfle d'Alexandrie n'est pas conseillé.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 2 heures après le traitement.

Important à savoir

Les cultures à feuilles larges (p. ex. betteraves, colza, légumineuses, cultures maraîchères) ainsi que le maïs sont très sensibles envers Concert SX. Éviter absolument la dérive sur les cultures suivantes : vigne, légumes, colza, céréales ou sur les parcelles destinées à recevoir ces cultures ainsi que les chevauchements. Après le travail, nettoyer le pulvérisateur et les ustensiles utilisés avec All Clear® Extra selon les indications figurant sur les étiquettes. Lors de l'utilisation d'herbicides avec le même site d'action durant plusieurs années sur la même parcelle, il n'est pas exclu qu'apparaisse une sélection de biotypes résistants. Certains biotypes peuvent se propager fortement et devenir dominant. L'apparition de résistance peut être éliminée en alternant les produits ou par associations avec d'autres herbicides à modes d'action différents.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire

même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

Spe2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2 et Sh).



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 00 08 Carton à 10 x 200 g

10 00 08 Emballage simple à 200 g

Emballage

10 03 89 Carton à 10 x 1 kg

10 03 89 Emballage simple à 1 kg

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>